

# Charte

**L'Association Suisse de Shiatsu réunit plus de 1000 thérapeutes professionnellement actifs. Elle est l'organe responsable de l'identification de la méthode Shiatsu. Au niveau national, elle est membre de l'Organisation du Monde du Travail Thérapie Complémentaire, au niveau international de l'International Shiatsu Network.**

## IDENTITE

Nous sommes une association professionnelle et représentons le Shiatsu en tant que méthode de la Thérapie Complémentaire et en tant que profession face au grand public et au domaine de la santé. Nous nous engageons pour une promotion de la santé holistique, efficace et rentable. Nous contribuons à une compréhension sociale approfondie des liens entre corps, âme et esprit.

## QUALITE

Nous cherchons à garantir et à développer une qualité de haut niveau. Nous nous engageons pour un développement de la qualité à tous les échelons : association, membres, écoles et corps enseignant.

## DEONTOLOGIE

Notre action s'inspire du code déontologique de l'Association Suisse de Shiatsu et correspond aux principes de base du Shiatsu. Nous partons d'une vision holistique de l'être humain et soutenons les aspects sains, les ressources, la perception de soi et la responsabilité personnelle des clientes et clients. L'estime, le respect, l'égalité et la qualité de cœur forment le cadre de la rencontre thérapeutique.

## OBJECTIFS

En tant qu'association professionnelle, nous soutenons nos membres lors de l'exercice de leur activité thérapeutique. Nous visons la reconnaissance et l'ancrage du Shiatsu en tant que méthode à part entière de la Thérapie Complémentaire et en tant que profession dans le domaine de la santé. Nous cherchons à documenter l'efficacité du Shiatsu et à faire connaître la méthode par le grand public et le domaine de la santé.